



EN SAVOIR



LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 2021



Udapei

Les Papillons Blancs du Nord



Unapei

LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET REGIONALES 2021



C'EST QUOI ?



Les élections régionales et les élections départementales sont deux scrutins distincts organisés en même temps tous les six ans pour renouveler la composition des conseils départementaux et des conseils régionaux.

- **Le conseil départemental gère les affaires du département.**

Il exerce des compétences dans les champs de l'accès aux droits et à la compensation, mais aussi dans le champ de l'enfance, de l'habitat, de l'emploi, du transport, de l'accessibilité du tourisme ou des activités sportives et culturelles.

- **Le conseil régional gère les affaires de la Région.**

Il exerce des compétences dans les champs de l'habitat, de l'emploi, de la formation, de l'aménagement du territoire, des transports, ainsi que pour l'allocation territoriale de fonds européens.

C'EST QUAND ?

Premier tour : le 20 juin 2021

Deuxième tour : le 27 juin 2021



QUI PEUT VOTER ?

Pour pouvoir voter il faut :

- avoir la nationalité française
- être âgé de 18 ans
- être inscrit sur une liste électorale



LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 2021



COMMENT VOTER ?

Depuis la loi du 23 mars 2019, toutes les personnes en situation de handicap ont le droit de voter, même les personnes sous tutelle.

La personne protégée exerce personnellement son droit de vote. Elle ne peut pas se faire représenter.



Si la personne ne peut pas introduire son bulletin dans l'enveloppe et le glisser dans l'urne ou faire fonctionner une machine à voter, elle peut se faire assister par un électeur de son choix sans modalités administratives particulières à effectuer.

Le majeur sous tutelle peut se faire assister par exemple par son tuteur familial.

S'agissant des majeurs sous tutelle, ils ne peuvent pas se faire assister par :

- le mandataire judiciaire,
- les gestionnaires, administrateurs ou employés de l'établissement ou du service médico-social, d'un établissement de santé ou de service à la personne, les bénévoles ou volontaires qui agissent au sein de ces structures.



Si la personne n'arrive pas à signer seule, un autre électeur peut signer pour elle. Il devra cependant noter à côté de la signature que la personne ne peut pas signer elle-même.



LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET REGIONALES 2021



ET LA PROCURATION ?

Si la personne ne peut pas aller voter en se rendant au bureau de vote, elle peut donner une procuration à un autre électeur.

Le majeur protégé peut se faire assister par le tuteur familial.



Les majeurs sous protection juridique (quelle que soit la mesure de protection) ne peuvent pas donner procuration :

- au mandataire judiciaire,
- aux gestionnaires, administrateurs ou employés de l'établissement ou du service médico social, d'un établissement de santé ou de service à la personne, les bénévoles ou volontaires qui agissent au sein de ces structures.



D'AUTRES OUTILS ?

L'Unapei met à disposition de ses adhérents :

- des outils de mobilisation pour accompagner les actions d'influence sur les territoires, des supports de soutien au vote pour les personnes en situation de handicap, les accompagnants (documents FALC) : [CLIQUEZ ICI](#)
- des manifestes pour les élections territoriales : [CLIQUEZ ICI](#)



LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 2021



POURQUOI L'UD SE MOBILISE ?

Dans le cadre des élections départementales du Nord 2021, l'Union Départementale Papillons Blancs du Nord organise un **échange en direct le mercredi 9 juin 2021 de 9h30 à 11h00** afin d'interroger les différents partis sur la place des personnes en situation de handicap et de leurs proches dans leur programme. Mais également pour leur présenter son plaidoyer ainsi que celui de sa tête de réseau, l'Unapei.

Les attentes de l'Union Départementale Papillons Blancs du Nord se portent notamment sur le fait de :

- Créer des réponses pour toutes les personnes handicapées
- Cesser les départs non souhaités en Belgique
- Revoir l'organisation des CDAPH dans le Nord
- Renforcer les moyens de la MDPH du Nord
- Obtenir une représentation politique spécifique au handicap mental
- Assurer une représentation départementale des personnes en situation de handicap
- Soutenir le fonctionnement des Services de soutien à la parentalité SAAP

Pour vous inscrire à l'événement : [CLIQUEZ ICI](#)

ÉLECTIONS
DÉPARTEMENTALES
DU NORD 2021



LES PERSONNES EN SITUATION
DE HANDICAP ET LEURS PROCHES
AU CENTRE DES DÉBATS !



Les Papillons Blancs du Nord

